



C.E.A.

CREATEUR D'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES EN STRUCTURES TOURISTIQUES

Les dates et le financement :

- 🌀 **Préqualification** : 11 semaines en centre de formation soit 385 heures
 - 🌀 **du 14 Octobre au 13 Décembre 2019**
 - 🌀 **du 6 Janvier au 17 Janvier 2020**
- 🌀 Durant la préqualification, vous bénéficierez d'une formation 100 % financée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aveyron. Sous condition, vous pourrez prétendre à une rémunération Pôle Emploi.
- 🌀 **Contrat de professionnalisation** avec l'un de nos partenaires :
 - 🌀 **de fin Janvier à Octobre 2020**
- 🌀 La formation est prise en charge et vous serez rémunéré par votre employeur selon les conditions spécifiques au contrat de professionnalisation.

Le recrutement :

- 🌀 La première sélection s'effectue par l'intermédiaire du dossier de candidature.
- 🌀 Si celui-ci est retenu, vous serez alors convoqué à une journée de recrutement en Juin, Juillet ou Septembre 2019.
- 🌀 Déroutement du casting :
- 🌀 **Matin :**
 - Présentation de l'Ecole et du programme de formation
 - Cours de danse collectif
- 🌀 **Après-midi :**
 - Présentation individuelle d'une chorégraphie de 2 mn maximum. Un thème vous sera imposé et communiqué lors de votre confirmation au casting.
 - Entretien individuel de motivation avec les recruteurs de THE VILLAGE

